## Cérémonie des Vœux 2010

## Discours de Renée NICOUX – Sénateur Maire de Felletin

En présence de Monsieur André Chandernagor, ancien Ministre, Monsieur le Sous-Préfet, Messieurs les Conseillers Généraux, Monsieur le Vice-président du Parc Naturel Régional de Millevaches, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux et conseillers municipaux jeunes, Messieurs les représentants de la gendarmerie et des services de secours, Mesdames et Messieurs les représentants des associations et de nombreux habitants de la commune.

2010, déjà 10 ans que nous avons franchi le cap du deuxième millénaire, et pourtant nous avons l'impression que c'était hier!

Vous vous souvenez sans doute comme moi, des années 80 - 90, où l'on avait 2000 en ligne de mire, et à considérer cette date comme quelque chose de lointain et d'incertain, voire même d'inquiétant. 2000 est arrivé, rien de particulier ne s'est passé, ce ne fut pas la fin du monde annoncée par certains illuminés. Mais, comme moi sans doute, avez-vous aujourd'hui l'impression que les choses se sont accélérées, que tout va plus vite. Ceci n'est pas seulement dû au fait que nous vieillissons et qu'en vieillissant le temps s'accélère, c'est aussi en grande partie dû à la révolution informatique, à l'avènement des nouvelles technologies de communication qui ont révolutionné notre vie et nos comportements. Nous sommes dans l'immédiateté. Tout va de plus en plus vite et pourtant rien ne change, nous restons fidèles à nos coutumes et plus particulièrement celle des vœux.

Chaque nouvelle année commence avec son cortège de souhaits, tant individuels que collectifs. C'est le moment des résolutions : de bonne conduite, d'abandon de certaines pratiques, d'adoption de méthodes de travail plus efficaces, de comportements plus amicaux, etc...

Mais, ce qui compte, c'est, en fin d'année, la satisfaction d'avoir bien rempli son contrat, d'avoir contribué au mieux être des siens en tant qu'individu, à celui de la collectivité en tant qu'élu ou responsable associatif, d'avoir apporté sa pierre à l'édifice collectif dans un souci de solidarité et de progrès.

C'est en tout cas, dans cet esprit que le conseil municipal de Felletin a poursuivi son travail en 2009.

La semaine dernière, à l'occasion d'une réunion de municipalité, nous avons fait une brève rétrospective des actions de l'année, et nous avons pu constater qu'elles étaient nombreuses et qu'il serait difficile de les citer toutes. Je vais, cependant, essayer de vous en retracer les grandes lignes avant de vous donner les grandes lignes des projets pour 2010 et après.

Associer au maximum la population à nos réflexions pour mener à bien les projets

communaux est l'un de nos objectifs majeurs, et fait partie de notre méthode de travail il a été en partie atteint avec les diverses réunions de commissions ou de présentation de projets auxquelles les felletinois ont été invités. Je tiens ici à remercier ceux qui se sont manifestés d'une manière ou d'une autre, que ce soit en participant à diverses commissions ou lors des réunions d'information (réunion des quartiers et de bilan d'une année d'action municipale, réunion de présentation des travaux route d'Aubusson ou de présentation du projet d'aménagement du centre ville, information sur la thématique de l'eau potable) et qui ont par leur contribution ou leur expertise permis d' initier certains projets, en un mot, qui ont permis de faire vivre cette démocratie participative à laquelle nous sommes attachés. A titre d'exemples, je peux citer la mise en place du service SOS Nounous, ou du regroupement d'assistantes maternelles en cours de réalisation.

Pour 2010, et les années à venir, je ne peux qu'inciter les felletinois à s'emparer de ce moyen de participation et d'expression pour être les acteurs de leur environnement.

Le **conseil municipal des jeunes**, dont je salue la présence à mes côtés, a su utiliser l'espace qui leur est réservé pour mettre en œuvre des actions qui leur tiennent à cœur : réouverture piste de bi cross, jeu de piste, actions de solidarité, embelissement de la ville...

En ce qui concerne **les travaux**, **2009** aura été l'année d'achèvement de la restauration de l'église du château avec la réalisation d'un système de chauffage par le sol relié au réseau de chaleur.

Fleuron du patrimoine felletinois, avec l'église du Moutier, cet édifice a mobilisé des sommes importantes. Soucieux de la préservation de notre patrimoine bâti, le conseil municipal n'en est pas moins attentif à l'entretien de la voirie et à la mise en valeur des autres biens communaux.

Une première tranche de travaux a été réalisée pour la restauration du four à pain du site des granges, tout en tenant lieu de chantier référence accueillant des stagiaires en formation. Une restauration réalisée en partenariat avec l'association Bâti et Savoir faire, qui a pour l'occasion réalisé une exposition et un DVD retraçant les différentes étapes des travaux.

En ce qui concerne la voirie, et compte tenu de son mauvais état et surtout des coûts prévisionnels, un programme de travaux sur plusieurs années a été élaboré, qu'il s'agisse de réfection globale ou de Point à temps. La partie haute de la Rue de Beaumont réalisée en 2008 a fait l'objet d'une reprise gratuite par la société Colas, le procédé utilisé par l'entreprise n'ayant pas été satisfaisant. Rue Pierre Noël, le reprofilage a été fait en coordination avec des travaux de collecte des eaux pluviales. Une méthode que nous souhaitons développer et établir comme principe, à savoir que lorsque nous programmons des travaux de réfection de chaussée, nous prévoyons de rénover les réseaux d'eau et d'assainissement afin d'éviter de nouvelles interventions sur des chaussées rénovées. Ceci est notamment le cas pour la rue des Granges, où l'on vient de procéder au renouvellement de la canalisation d'eau avant de refaire la chaussée. Cette approche entraîne des délais plus longs, mais répond au souci d'efficacité et de bonne gestion des fonds publics.

Attendus depuis longtemps, les travaux d'aménagement du carrefour du LMB ont

été effectués dans cet esprit, avec passage des canalisations d'eau ou fourreaux pour l'électricité avant la reprise des espaces d'arrêts pour les bus.

Ces travaux, réalisés dans le but de sécuriser la sortie des élèves et surtout leur montée ou descente des cars, ont été faits en collaboration avec le département. Ils ont donné lieu à un déplacement de l'entrée de ville, et une modification de la vitesse règlementée en ce lieu, qui passe de 70 à 50 km/h. Des travaux complémentaires d'éclairage, prévus dans l'aménagement, doivent être réalisés par le SDEC (Syndicat des Energies de la Creuse).

Bien qu'amélioré par rapport à la situation antérieure, je n'ai pas le sentiment que ce carrefour présente toutes les caractéristiques permettant une traversée en toute sécurité. Nous aurons sûrement à y retravailler.

Parmi les gros chantiers, il en est un que vous ne pouvez pas rater, car il se situe à l'entrée de la ville, je veux parler des travaux route d'Aubusson. Commencés en octobre, ils devraient durer jusqu'en mars-avril, selon les aléas météo. Les réseaux traversant la route ont fait l'objet d'une reprise, avant que les trottoirs ne soient refaits entièrement de même que la chaussée par le Conseil Général.

Ces travaux, qui consistent à construire des trottoirs des deux côtés de la route et à aménager des espaces de stationnements, devraient rendre l'entrée de ville plus accueillante et en même temps obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Pour réaliser ces travaux d'un montant de 230.000€ HT, la commune bénéficie d'une dotation globale d'équipement de 30%.

Autre point faible de la ville notre **réseau d'eau.** Vieux de plusieurs décennies, il nécessite de nombreuses interventions en urgence, aussi avons-nous prévu avec le SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la Haute Vallée de la Creuse) de réaliser régulièrement un certain nombre de rénovations de conduites, sans oublier le renouvellement du matériel très ancien. Cette année, nous avons réalisé des travaux :

- charrière des mulets et Place Monthioux avec raccordement de la nouvelle gendarmerie,
- le bouclage de la rue Quinault, bas de la rue de Chanteloube, et l'extension chemin du tour de la boule,
- rue des granges et raccordement du LMB au château d'eau de Beaumont (déjà cités).

De nombreuses interventions ont été faites sur l'éclairage public et l'installation de lampadaires, demandés depuis plus de 10 ans, a été effectuée au village de la Salle.

Compte tenu de la vétusté de certaines installations dans les bâtiments communaux, nous avons dû procéder à une succession de petits travaux à l'école maternelle, à l'espace Tibord du Chalard, au gymnase pour mettre les branchements électriques en conformité, ou réaliser des transformations sur les ouvertures pour créer de véritables issues de secours.

Les bureaux du premier étage de la mairie ont fait l'objet d'une réfection importante avec la pose d'un nouveau revêtement de sol et l'achat de mobilier adapté, pour permettre à la fois aux agents de travailler dans de meilleures conditions et au public d'être reçu dans un lieu propre et accueillant.

Bien d'autres travaux ont été effectués, peut-être moins visibles, mais tout aussi indispensables parce qu'ils permettent d'améliorer notre cadre de vie ou parce qu'ils répondent à des demandes émanant des habitants.

Depuis quelques semaines, le bas de la grande rue a été mis en double sens, un test effectué pour répondre à la demande des commerçants de ramener de la vie dans cette portion de ville, un test qui durera deux mois avant de faire l'objet d'une évaluation.

Notre souci de favoriser tant le dialogue avec les habitants que le dynamisme de la ville se manifeste tout au long de l'année, au travers des nombreuses réunions auxquelles sont conviées nos concitoyens et la participation des élus aux AG des associations.

Nous avons la chance à Felletin d'avoir un tissu associatif particulièrement riche, aussi avons nous souhaité apporter aux associations un soutien appuyé en leur donnant les moyens de leurs actions. Ce soutien s'est manifesté de diverses manières, qu'il s'agisse de subventions ou de mises à disposition du personnel communal pour assurer les installations nécessaires au déroulement des différentes manifestations, ou encore par la réalisation de travaux ou l'acquisition d'équipement. Je n'en citerai que quelques unes à titre d'exemple :

- acquisition et mise en place de bancs de touche pour le foot, et divers travaux sur l'ensemble du plateau sportif.
- déplacement du grillage de clôture du terrain de tennis extérieur,
- reprise et agrandissement de la carrière du centre équestre,
- réalisation d'une exposition retraçant l'histoire du cyclisme à Felletin pour l'UCF

Les Felletinois peuvent sans nulle doute se réjouir du nombre d'animations réalisées à Felletin tout au long de l'année écoulée,

- qu'il s'agisse des premières journées internationales du Feutre, qui ont attiré un public nombreux et surpris par la diversité et la qualité des produits mais aussi par la créativité des artisans d'art ou artistes présents, ou encore des journées de laine qui, avec leur dixième édition, ont encore attiré une foule importante.
- Il en est de même des activités mises en place par le comité de jumelage, avec notamment la fête du pain fin juin et son marché de Noël,
- ou l'incontournable festival Danses, musiques et voix du monde, qui attire au mois d'aout des milliers de festivaliers,
- ou la journée du livre qui proposait sa 14<sup>e</sup> édition
- ou l'accueil d'une étape du Tour du Limousin, réalisé grâce à la participation des bénévoles des associations : l'UCF et ses signaleurs, et les fusesaniment qui se sont chargés du repas pour plus de 200 personnes
- La renaissance des chars pour la fête locale grâce à l'implication des fusesaniment et les nouvelles animations qu'ils ont organisées tout au long de l'année,
- l'exposition traditionnelle dans l'église du Château,
- le festival des drapeaux dans nos rues, avec des oriflammes peintes par des artistes confirmés ou en devenir

 la présentation d'expositions, parfois inattendues, durant tout l'été dans la salle des mariages, où le public était accueilli par les artistes eux-mêmes

Toutes ces animations apportent de la vie à la ville et de l'activité aux commerces. Je tiens à remercier au nom des habitants et du conseil municipal tous les bénévoles qui ont pris part à l'organisation de ces manifestations, bénévoles sans qui rien n'est possible, sans oublier également tous ceux qui contribuent à l'embelissement de notre ville. Le premier prix départemental obtenu cette année par notre commune est le fruit d'un travail important des agents municipaux que je remercie en votre nom, et l'implication de la commission et des habitants jardiniers, volontaires et imaginatifs.

D'autres activités ont été mises en place par la commune, à savoir le repas des aînés et la distribution de colis à ceux d'entre eux qui ne peuvent participer. Ces actions qui étaient une première à Felletin ont concerné en 2009, plus de 100 personnes pour le repas et 150 pour les colis. Le tout fourni par des prestataires locaux.

Tous ces efforts pour faire vivre et animer la cité sont récompensés par la présence du public, par la fréquentation des diverses manifestations, par les encouragements des uns et des autres.

Nous sommes tous collectivement contents de voir que tout se passe bien, que le travail effectué porte ses fruits.

Ce sont là autant de motifs de satisfaction, qui indiquent la ligne de conduite pour les années à venir. Autre motif de satisfaction en cette fin d'année : le classement de la tapisserie au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Cette reconnaissance du savoir faire local, a redonné le moral à tous les lissiers et à tous les acteurs de la vie locale qui portent le projet de cité de la tapisserie. Cette reconnaissance, ce label si je puis dire, doit constituer le ressort sur lequel bâtir le renouveau de la tapisserie et la relance de la formation des lissiers.

Cette inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO n'est pas la seule à être saluée à Felletin, il en va de même du trait de charpente, savoir enseigné au LMB. Felletin, cité de la tapisserie et du bâtiment, est fière de voir des savoir-faire aussi emblématiques reconnus à ce niveau, nous pouvons seulement espérer que les jeunes (ou les moins jeunes) choisissent ces voies pour formation.

Patrimoine, attractivité, formation, savoir-faire, constituent les thèmes et les orientations de travail de la municipalité d'un bout à l'autre de l'année.

L'équipe municipale met beaucoup de son énergie, et avec nous les employés municipaux, à conforter l'attractivité de la ville, à lui apporter dynamisme, regain d'activité et nouvelle population, à faciliter la vie quotidienne des habitants. A ce propos, je tiens à souligner le professionnalisme des agents communaux, administratifs ou techniques, qui savent à propos se rendre disponible et prendre la décision d'intervenir pour dégager les routes par temps de neige ou de gèle, y compris et surtout les jours de fête, permettant à chacun de circuler en toute sécurité. Je les remercie pour cette qualité de travail et nombreuses ont été les personnes à nous manifester leur satisfaction.

Pour en revenir à la question de l'accueil, nous sommes régulièrement l'objet de

demandes de logement ou de locaux permettant d'exercer de nouvelles activités, ce dont nous nous réjouissons, cela est le signe d'une certaine attractivité de la ville.

Pour autant, nous ne sommes pas toujours en mesure de répondre favorablement. Un jeune artisan charpentier souhaite s'installer dans le quartier de la gare, et nous a sollicité pour acquérir les locaux de l'ancien CET, aujourd'hui essentiellement utilisés pour du stockage de matériel. Afin de répondre positivement à sa demande et conforter notre zone artisanale, conformément aux préconisations de l'étude de développement économique réalisée pour la communauté de communes en début d'année, nous avons engagé le déménagement de nos services techniques en investissant une partie des bâtiments récemment achetés par la commune sur le site de l'ancienne casse auto.

De fait, nous aurons sur ce site, que nous allons rebaptiser du nom de la parcelle, à savoir Font à l'anel, nous aurons nos services techniques, un bâtiment pouvant être aménagé en pépinière d'entreprise ou autre, et un grand parking pouvant accueillir les camping-cars qui jusqu'à maintenant envahissaient le parking existant.

Sans cesse nous sommes interpellés sur le manque de place de stationnements. Des projets sont en cours pour améliorer la situation, avec notamment la réalisation d'un parking à côté du restaurant « chez Zouzou » route d'Aubusson. Vous avez pu constater que les remblais provenant des tranchées de la route d'Aubusson ont été utilisés à bon escient pour combler le trou existant. Il s'agira dans un premier temps d'un parking provisoire, en attendant que l'étude finale soit réalisée et les financements mobilisés. Sur la même route, nous envisageons de créer un deuxième parking pour une vingtaine de véhicules, sur le terrain côté droit en descendant, dont la commune souhaite se porter acquéreur.

Ce chantier sera l'occasion de réaménager cet espace en mettant en œuvre des savoir-faire anciens de construction en pierre sèche, de conserver l'esprit terrasse et de consolider le mur de soutènement de la rue des écoles.

Ce chantier, sera lui aussi traité en deux phases, afin de nous laisser le temps de trouver les financements nécessaires à la réalisation de ce qui doit être exemplaire pour la cité du bâtiment.

Courant 2009, une étude d'aménagement du centre ville a été réalisée par un cabinet d'études, étude dont le rendu a fait l'objet d'une réunion publique à laquelle un certain nombre d'entre vous étaient présents. C'est en s'appuyant sur les travaux de ce cabinet que nous avons lancé la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement du bas de la grande rue, au carrefour des rues Chanteloube, rue Grancher, Grande rue, rue Reby Lagrange et rue des Fossés. Ceux-ci devraient débuter lorsque les travaux route d'Aubusson seront terminés, de manière à ne pas bloquer Felletin des deux côtés. Pour la réalisation de ces travaux la commune bénéficiera d'une dotation d'Etat de 38.300€ HT.

Enfin, pour terminer avec les projets d'envergure, 2010 verra l'aboutissement de l'étude en cours destinée à définir l'aménagement de l'espace Saint Roch. Celui-ci devrait à terme accueillir la cantine scolaire, l'école maternelle, l'accueil de loisirs et d'autres services tels que le SESSAD.

Une année de réflexion ne sera pas de trop. Il nous restera ensuite à monter le plan de financement.

6

Bien sûr ces projets sont ambitieux, ils visent à moderniser les espaces, les rendre plus accessibles et fonctionnels. C'est le Felletin de demain que nous construisons. Pour des projets de cette envergure, il n'est pas question de précipitation, ou d'immédiateté, nous devons prendre le temps. Cela a bien évidemment un coût, et nécessite de la préparation, la recherche de financements. En cela, il faut dire que nous devons travailler en partenariat avec les échelons que sont le département, la Région, au travers de dispositifs que sont les contrats de territoires portés par les pays ou le PNR.

Nous pouvons aussi faire appel dans certains cas aux programmes européens que sont les programmes LEADER. Et bien sûr, il n'est pas des moindres, à l'Etat au travers de la dotation globale d'équipement.

Aujourd'hui la commune n'est plus une entité qui travaille seule, nous faisons partie d'une communauté d'intérêts qui est la communauté de communes. La notre vient de franchir une nouvelle étape, avec l'adoption de la taxe professionnelle unique, qui devrait permettre un développement économique concerté et mettre fin à des concurrences ridicules et inopérantes entre communes.

Le travail en réseau, via notamment le Pays, qui est un territoire de projets, permet de bénéficier d'une ingénierie qualifiée, capable de monter et suivre des projets sur un territoire plus vaste que la commune ou la communauté de communes. C'est ainsi que grâce au travail de sa directrice de projet, le Pays sud Creusois vient d'être retenu par la Région dans le cadre de son appel à projets lancé début 2009, pour le prochain dispositif de valorisation du patrimoine bâti. Je vous l'annonce en primeur sans doute, puisqu'aucune communication n'a encore été faite autour de cette décision.

Sans ce travail, sans cette compétence particulière des animateurs, de nos agents de développement local nécessaires au bon fonctionnement de nos collectivités, jamais nous ne pourrions répondre à de tels appels à projets, et nous passerions alors à côté de financements utiles à nos territoires.

Je pourrai développer encore un certain nombre de points, mais je sens bien que vous fatiguez, ou plutôt que vous êtes impatients de goûter les pâtisseries et les boissons que nous vous avons préparées.

Pourtant, il est un point que je n'ai pas abordé, il me concerne particulièrement, il s'agit de mes nouvelles fonctions de sénateur de la Creuse. En cet instant, je veux saluer la mémoire de mon prédécesseur, André Lejeune, un homme intègre et toujours fidèle à ses idées, qui a beaucoup donné pour sa ville et son département aux différents postes qu'il a occupés, que ce soit comme sénateur ou député. Nous le pensions fort, et indestructible, la maladie a eu raison de lui en moins de six mois. Un hommage lui a été rendu au sénat le 24 novembre par le président Larcher et le dernier bulletin municipal de Guéret lui est consacré. Il nous manque à tous, car il était la figure du PS en Creuse, mais aussi apprécié et respecté de ses adversaires politiques. Le jour de ses obsèques, Serge Phalipou, son opposant à la ville de Guéret, m'a dit ces mots : « madame, je vous souhaite d'avoir le même respect pour vos adversaires politiques, qu'André Lejeune en avait ». Il fut un exemple en de nombreux domaines, pas tous, mais celui-ci en est un que je veux bien suivre. Il a su concilier mairie et travail sénatorial. C'est ce que je m'engage à

faire, car je suis persuadée que ce mandat de sénateur est un poste clé pour le département, et peut apporter un plus à Felletin. Ces nouvelles fonctions me permettent de relayer et d'agir à Paris sur des dimensions essentielles pour nos zones rurales. Le travail municipal demeure la principale source pour alimenter l'action parlementaire.

Soucieux de rendre accessible le maximum d'informations sur la vie municipale, et les animations de la ville, nous mobilisons également nos moyens pour l'animation de plusieurs supports de communication. Pour avoir toutes les informations sur Felletin, les décisions du conseil municipal, les animations, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune, <a href="www.felletin.fr">www.felletin.fr</a>, toujours très fréquenté d'ailleurs, plus de cent connexions par jour, ce qui montre l'intérêt que peuvent porter les felletinois, d'ici ou d'ailleurs, à la vie de leur commune. L'autre moyen, est la lecture de notre bulletin municipal, DIS FUSE, complété depuis cette année par un supplément, DIS FUSE FLASH, qui vous donne l'essentiel des nouvelles.

C'est ainsi qu'en lisant le prochain numéro de DIS FUSE, vous apprendrez le départ en retraite de quatre de nos commerçants, Monique et Roland FLORAND, place Courtaud, dont la boutique devrait être reprise par un encadreur, Marie Claire et Jacques MIGNARD, dont la boulangerie pâtisserie vient d'être reprise par Claire et Sylvain ALLOCHON; vous apprendrez aussi l'ouverture de deux boutiques dans la grande rue, celle de Monsieur DAIGUEPERSE et son associé dédiée aux produits et travaux du bâtiment, et la boutique d'art de Madame DREYER. Nous les remercions vivement pour avoir choisi Felletin pour exercer leur activité.

En 2010, nous fêterons le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Schladming, lors du week-end de l'Ascension. Nous devrons nous mobiliser pour accueillir la délégation autrichienne dans nos familles, et faire de ce moment de fête, un signe d'encouragement pour la construction perpétuelle de cette Europe, dont nous oublions parfois qu'elle nous a permis de sauvegarder nos valeurs et d'avancer ensemble.

Nous devrons aussi préparer 2011, avec le centième anniversaire de « l'école des des métiers du Bâtiment ». Un collectif regroupant différentes associations : les Maçons de la Creuse, Felletin Promobat, Bâti et savoir-faire en Limousin, l'office de tourisme et les enseignants du LMB, ainsi que la Commune, travaille déjà depuis plusieurs mois à la préparation de cet évènement qui participera au rayonnement de notre ville et du Lycée et permettra de valoriser nos atouts.

A m'entendre on pourrait croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, or il n'en est rien.

2009 a été une année difficile pour tous, à plus d'un titre, et notamment pour les collectivités : budget en diminution du fait de la diminution de la dotation globale de fonctionnement, que nous avons du compenser par une augmentation d'impôts afin de boucler le budget, absence de personnel pour cause de maladie dont notre secrétaire générale, absences que nous avons du compenser par des recrutements de contractuels, donc augmentation des dépenses de fonctionnement ; changement de notre responsable des services techniques, personnel non titulaire dont le contrat était arrivé à terme, remplacé par un titulaire, donc un temps

nécessaire pour la réappropriation des dossiers et de l'historique.

A tout cela nous avons pu faire face, en compensant les manques par des redistributions des tâches, par une forte présence des élus.

Nous entamons l'année 2010 avec plein d'inquiétudes pour l'avenir. Quel sera le montant de notre prochaine DGF, comment allons financer les projets d'aménagement ? Quel seront les effets de la réforme de la taxe professionnelle sur le budget de la communauté de communes, puisque c'est elle qui désormais en sera bénéficiaire ? La commune de Felletin continuant à bénéficier d'une dotation compensatrice équivalente à ce qu'elle recevait en TP.

L'inquiétude, nous la portons tous en nous quant à la réforme des collectivités. Quelle sera-t-elle ?

Quel sera le sort des communes, des départements ? Quelles seront leurs ressources ?

Quelle lisibilité y aura-t-il pour le citoyen quant au rôle du futur conseiller territorial ? On nous prépare une réforme territoriale en arguant de l'empilement des structures, (le fameux millefeuilles) du coût que représente pour la collectivité ce fonctionnement. En disant cela, on fait abstraction du rôle et du travail des élus de proximité que sont les maires et les conseillers municipaux, qui pour les 4/5 sont bénévoles et assurent un lien de proximité. Aujourd'hui, les conseillers généraux travaillent pour le département, les conseillers régionaux pour la Région, deux échelons qui ont des compétences différentes, même si parfois certaines se recoupent. Ces deux institutions ont des services administratifs pour instruire les dossiers.

Demain, lorsque les deux seront confondus, pensez vous que le citoyen saura mieux s'y retrouver, qu'il saura mieux identifier le représentant de la collectivité, qu'il saura mieux à qui s'adresser lorsqu'il n'y aura plus qu'un conseiller territorial. Et ce dernier pourra-t-il assurer les réunions des deux échelons (département et région) et les représentations, nombreuses dans les différents établissements, alors que leur nombre sera réduit de moitié ?

La réponse est non.

Quelle sera la solution pour répondre à ce problème ?

Le recours aux administratifs, donc le recrutement de personnel.

On retirera à l'élu son pouvoir de décision pour le transférer à des administratifs, et l'économie que l'on nous promet sera nulle. Bien au contraire.

Cette réforme aura pour conséquence d'éloigner le centre de décision du territoire concerné, de nous ramener plusieurs décennies en arrière, c'est à dire d'aboutir à une recentralisation.

Déjà que nous avons du mal à faire entendre notre voix dans les territoires ruraux quant au maintien des services publics, qu'en sera-t-il demain, lorsque le décisionnaire sera plus loin.

Cela sera aussi synonyme de suppression d'emplois administratifs sur nos territoires du fait de la concentration, donc diminution de population et nous rentrons dans le cercle vicieux du moins de population donc moins de services.

Donc oui, nous sommes inquiets pour l'avenir, à cause de la crise qui continue, qui a supprimé des emplois et qui nous dit-on va continuer à en supprimer, à cause des réformes que l'on nous prépare au nom de la soi-disant modernité.

Aujourd'hui, chaque fois que j'entends le mot, modernisation, je traduis, et

beaucoup d'autres avec moi, par réduction d'emplois.

Alors, présenter des vœux dans un tel contexte a quelque chose de surréaliste, car nous ne savons pas où nous allons, nous sommes dominés par l'inquiétude. Et pourtant, d'un naturel optimiste, je veux croire en l'avenir, sinon nous ne nous donnerions pas tout ce mal.

En changeant d'année, nous pourrions espérer tourner la page d'une année, difficile pour tous, une année de crise économique due en grande partie à la cupidité de certains, à cette course effrénée du gain pour certains sans considération pour les populations. Et pourtant, la crise n'est pas finie, On nous annonce d'autres pertes d'emplois pour 2010, d'autres effondrements financiers.

Pour 2010, nous pouvons souhaiter être entendus par les pouvoirs publics, que l'on ne nous supprime pas le service de radiothérapie à Guéret, que nos services publics, ceux qui nous restent, puissent continuer à fonctionner avec le personnel nécessaire, que l'on ne soit pas considérés comme la dernière réserve où l'on pourra planter du bois pour stocker le carbone que consommeront les avions, les camions sur les routes, et autres gros consommateurs de carbone.

Que l'on n'ait pas une taxe carbone injuste à payer, alors même que les services de transports ferroviaires disparaissent, et que nous sommes l'un des puits de carbone les plus importants du pays. Sur tous ces sujets, le conseil municipal a voté très régulièrement des motions, dénonçant ces « déménagements » du territoire.

2010, année d'élections pour le renouvellement des conseils régionaux, Je souhaite que chacun prenne en compte l'importance de ces élections pour les territoires et le rôle joué par les Régions dans notre fonctionnement, le soutien qu'apporte la Région tant au niveau des aides aux associations par le biais des emplois associatifs financés à 50%, que par les subventions diverses octroyées par le biais des contrats de territoires. Des aides qui sont l'expression de la solidarité territoriale, véritable péréquation à l'échelon régional. La politique régionale menée dans le domaine de l'accueil a des effets positifs, et les chiffres de l'INSEE le confirme aujourd'hui avec une hausse de 7000 habitants pour le Limousin, et 400 habitants de plus pour la Creuse. Une telle politique volontariste doit être poursuivie pour accompagner les territoires dans leurs actions d'accueil.

Enfin, pour clore cette intervention, bien trop longue, mais il y a tant à dire, je souhaite que nous revenions à une politique empreinte de liberté, d'égalité et de fraternité, mais où la solidarité entre les personnes et les territoires jouera pleinement son rôle pour que personne ne reste sur le côté. L'équipe municipale s'y attachera avec ses moyens, son imagination et son énergie, mais aussi avec l'appui de chacun de vous qui contribuez à la vie de notre cité, que nous voulons chaque jour préparer au mieux pour faire face à son avenir : le Felletin de demain.

Bonne et heureuse année à tous, et surtout bonne santé.

Et je souhaite une bonne retraite à Monsieur Dauphin, ici présent, notre trésorier, autour du quel se sont retrouvés avant cette cérémonie, les maires et secrétaires des communes dont il avait la charge, pour lui manifester leur reconnaissance et lui offrir un cadeau.